

de Rome et au monde chrétien par la révolution, VI, 125.

*Rosaire.*—v. *Chapelet*.

*Sacrements.*—Diverses décisions au sujet de l'admission, II, 48, 287. De leur administration, II, 287. Y attirer les fidèles, II, 296.

*Sacrement (Le Saint).*—Où et comment il peut être conservé, III, 243. Remarques et décisions, III, 243. Permission donnée pour 10 ans de le conserver dans les chapelles, oratoires, couvents, IV, 363. Pratiques pour l'honorer, VI, 222, 444.

———(*Bénédiction du*).—III, 259; IV, 223. L'antienne *Da pacem* à y chanter, IV, 13.

———(*Exposition solennelle du*).—IV, 233.

———(*Messe en présence du S. Sacrement exposé*).—Quand elle est permise, IV, 223.

———(*Octave du*).—Observations, IV, 223.

———(*Office du*).—I, 151, 235.

———(*Procession du*).—II, 296; III, 268. Jours fixés pour cette procession, IV, 222. Cérémonies particulières, IV, 223.

———(*Visite au*).—I, 144.

*Sacrilèges.*—v. *Confession. Communion*.

———(*vols*).—Commis dans trois églises, I, 442. Avis, I, 442.

*Sacristain.*—Règlement le concernant, II, 317.

*Sages-femmes.*—I, 232, 290; II, 286; III, 167.

*Saguénay.*—Collecte demandée en faveur des incendiés, VI, 34.

*Salle (De la) Jean-Baptiste.*—Lettre pastorale sur la cause de sa béatification, II, 251. Rescrit attestant sa sainte renommée, I, 255.